



RESULTATS DE L'INDEX EGALITE FEMMES-HOMMES 2024

Cet index permet aux entreprises de mesurer les éventuels écarts de rémunération, de taux de promotion ou d'augmentation entre les femmes et les hommes.

RESULTATS DES SOCIETES MFPM ET SIMOREP (CSM) :

Sociétés de plus de 250 salariés	Score	Note MFPM 2024	Note SIMOREP (CSM) 2024
Ecart de rémunération de base entre les femmes et les hommes	De 0 à 40 points	39	33
Ecart de taux d'augmentation entre les femmes et les hommes	De 0 à 20 points	20	20
Ecart de taux de promotion entre les femmes et les hommes	De 0 à 15 points	15	15
Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations	De 0 à 10 points	10	5
Taux de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	De 0 à 15 points	15	15
INDEX base 100	De 0 à 100 points	99	88

RESULTATS DE LA SOCIETE IMECA

Sociétés de 50 à 250 salariés	Score	Note
Ecart de rémunération de base entre les femmes et les hommes	De 0 à 40 points	39
Ecart de taux d'augmentation entre les femmes et les hommes	De 0 à 35 points	35
Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations	De 0 à 10 points	5
Taux de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	De 0 à 15 points	Non calculable
INDEX base 100	De 0 à 100 points	93

• INDICATEURS CALCULABLES PLA

Sociétés de plus de 250 salariés	Score	Note
Ecart de rémunération de base entre les femmes et les hommes	De 0 à 40 points	38
Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations	De 0 à 10 points	5
Taux de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	De 0 à 15 points	15